

Date limite de réponse : 29/07/2024 17:30

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Ville de Luçon, 1 rue de l'Hôtel de Ville, 85403 Luçon, France

Point de contact : Monsieur David TESSIER, directeur des services techniques

Courriel : david.tessier@lucon.fr

Adresse Internet : <https://www.lucon.fr/>

Adresse Profil acheteur :

<http://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=pub.affResultats>

Code NUTS: FRG05

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Collectivité territoriale

I.3) Communication

Les documents de la concession sont disponibles gratuitement à l'adresse : <http://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=pub.affResultats>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Ville de Luçon, 1 rue de l'Hôtel de Ville, 85403 Luçon, France

Point de contact : Monsieur David TESSIER, directeur des services techniques

courriel: david.tessier@lucon.fr

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=pub.affResultats>.

Section II : Objet

II.1) Étendue de la concession

II.1.1) Intitulé : Contrat de concession de mobilier urbain à usage publicitaire et d'information sur le territoire de la Ville de Luçon

Numéro de référence : 240624_DSP_MOB_URBAIN

II.1.2) Code CPV principal : 34928400

Code CPV Complémentaire : 45233293

II.1.3) Type de concession : services

II.1.4) Description succincte : le présent contrat de concession a pour objet le renouvellement du parc de mobiliers urbains, la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires neufs.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Concession de services relative au renouvellement du parc de mobiliers urbains, de la mise à disposition, de l'installation, de l'entretien et de l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires neufs

II.2.2) Code CPV principal : 34928400

Code CPV Complémentaire : 45233293

II.2.3) Lieu principal d'exécution : Luçon (85403) ; code NUTS : FRG05

II.2.4) Description des prestations :

Le présent contrat de concession a pour objet le renouvellement du parc de mobiliers urbains, la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires neufs.

La prestation ne donne pas lieu au paiement d'un prix par l'autorité concédante. Le concessionnaire se rémunère en exploitant les faces publicitaires des mobiliers urbains publicitaires assumant ainsi sous sa responsabilité un risque d'exploitation.

Le périmètre technique de la mise à disposition de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires de la concession est le suivant :

- **Mobiliers d'information municipale double-face publicitaires (120 x 176 cm) dit de mobiliers « bas » :**

Entre 35 et 45 mobiliers double face publicitaires avec au choix et a minima :

- Une double face fixe ou ;
- Une face fixe et une face déroulante : ici une face fixe et une face du train déroulant sont réservées à la Ville sur certains axes fixés d'un commun accord entre les parties.

La Ville de Luçon se réserve le choix de lever une option lors de la réunion de cadrage de la concession.

Les candidats peuvent proposer une offre avec l'option suivante :

- **Option 1** : Prise en charge par le concessionnaire de l'affichage sur le mobilier bas ;
- **5 mobiliers « haut » destinés à l'information associative**, de type mâts, double face, non publicitaires 6 m², format paysage, faces déroulantes ou fixes en cas d'impossibilité techniques.
- **5 panneaux d'affichage libre 2 m² avec la possibilité pour la Ville de demander 4 panneaux supplémentaires en cours d'exploitation.**
- **4 mâts non publicitaires d'affichage culturel municipal de 2m².**
- **1 borne administrative numérique d'affichage légal**

La concession est conclue pour une durée de 12 années.

Le candidat doit présenter une variante de son offre sur une durée de 15 années.

II.2.5) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée hors TVA : 1 050 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée ferme : 12 ans

Variante : 15 ans

Cette concession peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Information complémentaire

La durée de la concession de 12 années ferme. Toutefois, les candidats doivent présenter une variante de leur offre sur une durée de 15 années.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

Les conditions de participation, habilitations et capacités requises sont définies dans les documents de la consultation. Les candidats doivent être conformes aux exigences qui y sont stipulées.

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis: Lettre de candidature, précisant l'identité du candidat et l'objet de sa candidature ; déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure prévue aux articles L3123-1 à L3123-5 et L3123-7 à L3123-11 du code de la Commande publique ; Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ; Attestations sociales et fiscales – conformément à l'article R. 3123-18 du code de la Commande publique et à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique annexé au Code susvisé.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis: Déclaration concernant le chiffre d'affaire réalisé au cours des trois (3) derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents; Forme juridique de l'entreprise (ou des entreprises membres en cas de groupement), date de création, montant et composition du capital social, numéro d'identification SIRET.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis: Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité pour l'activité objet de la concession; Liste des principaux services effectués au cours des trois (3) dernières années, en indiquant leur montant et les coordonnées des clients concernés; Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années; Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour l'exécution du contrat; Certificats de qualifications professionnelles, le cas échéant; En cas de groupement ou d'exécution partielle du contrat par un tiers, devront être clairement précisés l'identité, le rôle et la complémentarité de chaque membre du groupement et/ou tiers auxquels une partie des missions est confiée dans le cadre du projet. Chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des éléments demandés.

III. 3) Forme juridique du groupement attributaire

Forme requise en cas de groupement : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : procédure simplifiée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 3120-1, L. 3126-1 à L. 3126-2 et R. 3126-1 à R. 3126-13 du Code de la commande publique.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

29/07/2024 17 :30

IV.2.4) Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.3) Informations complémentaires

Critères sociaux et environnementaux :

La consultation intègre des critères sociaux : Non

La consultation intègre des critères environnementaux : Oui

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Nantes

6, allée de l'Île Gloriette

44041 - NANTES Cedex

Tél : 02 55 10 10 02

Télécopie : 02 55 10 10 03

Courriel : greffe.ta-nantesl@juradm.fr

Adresse internet (U.R.L) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

IV.4.2) Introduction de recours

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du Code de justice administrative, si vous entendez contester la présente décision, il vous appartient de saisir, par voie d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente, le Tribunal administratif de Nantes, sis 6, allée de l'Île Gloriette, BP 24111, 44041 Nantes Cedex, tél. : 02.55.10.10.02, fax : 02.55.10.10.03, greffe.ta-nantes@juradm.fr. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 28/06/2024